

La SPL DESTINATION AMNÉVILLE un outil puissant au service des projets de la commune et de la Cité des Loisirs



La SPL DESTINATION AMNÉVILLE, n'est pas une société comme les autres. Il s'agit d'un outil au service des collectivités locales actionnaires : la commune, actionnaire de référence assurant la présidence du conseil d'administration, la Région Grand Est, le Département de la Moselle, la Communauté de communes Pays Orne-Moselle, la Communauté de communes Rives de Moselle, la commune de Rombas, la commune de Marange-Silvange).

En 2014, la commune n'avait plus la capacité financière à gérer les équipements municipaux sur ses fonds propres.

La Cour Régionale des Comptes dans rapport sur la gestion de la commune de 2008 à 2013 recommandait dès lors la recherche d'un modèle autre que l'exploitation en régie municipale des équipements emblématiques du pôle touristique.

Conjointement l'équipe municipale en fonction et les services de la commune ont exploré plusieurs scénarios qui ont abouti en particulier, après une étude cofinancée par la Région Grand Est, le Département de la Moselle, la Caisse des Dépôts et la CCPOM, à la création de la Société Publique Locale DESTINATION AMNÉVILLE.

Aujourd'hui, le contexte pandémique confirme plus que jamais que la poursuite en régie d'une exploitation comme le Snowhall et la poursuite au format associatif des activités de l'Association du Pôle Thermal ou du golf en déficits constants ou en liquidation aurait, de fait, conduit la commune à une situation de faillite avérée et probablement à la fermeture définitive de certains équipements.

Certes, le budget communal reste contraint. Tout comme pour l'ensemble des collectivités de l'Hexagone. Mais, il est maîtrisé.

Les opérateurs touristiques rencontrent des difficultés et la Ville reste solidaire.

POURTANT, IL N'Y AURA AUCUNE RÉPERCUSSION SUR LA FISCALITÉ DES MÉNAGES.

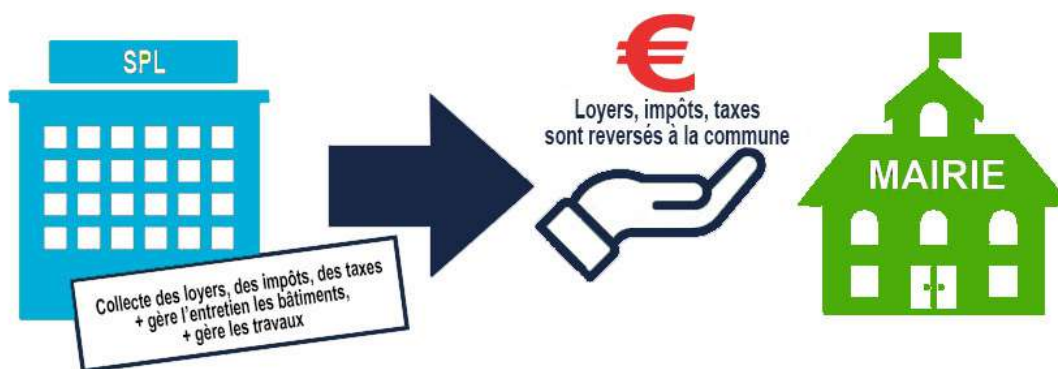
La SPL DESTINATION AMNÉVILLE un outil puissant au service des projets de la commune et de la Cité des Loisirs



Grâce à la SPL DESTINATION AMNÉVILLE, la commune :

- n'assure plus les risques et déficits d'exploitation, ni les travaux d'entretien et de mise à niveau,
- s'appuie sur la SPL qui peut se financer, les établissements financiers ont à nouveau confiance,
- perçoit encore des loyers et des impôts.

LA COMMUNE ET LE CONTRIBUABLE NE FINANCENT PLUS DIRECTEMENT CES ÉQUIPEMENTS



Pourquoi augmenter le capital de la SPL DESTINATION AMNÉVILLE ?



La SPL DESTINATION AMNÉVILLE dispose actuellement d'un capital de 350 000 € insuffisant pour assurer ses missions et surtout le portage financier des investissements. A minima, près de 30 M€ d'investissement sont prévus pour les travaux d'aménagement de la Cité des Loisirs (voirie, effacement de la ligne haute tension etc.) pour la remise en état du Pôle Thermal et du Galaxie notamment.

En juillet 2020, son conseil d'administration a décidé de porter le capital de la société à 5 M€. Conformément à ce choix nécessaire pour le quotidien et le futur de la Cité des Loisirs :

- ✓ chaque collectivité actionnaire vote au sein de son assemblée l'accord pour l'augmentation du nouveau capital soit 4,650 M€ et l'inscription au budget de l'acquisition de nouvelles actions

Aujourd'hui, en conseil municipal :

- ✓ la ville d'Amnéville prévoit de monter au capital à hauteur de 2,02 M€,
- ✓ et d'approuver les dispositions qui permettent à la commune d'adhérer à ce processus (statuts, pacte d'actionnaires),

À ce jour :

- ✓ Marange-Silvange, Rombas et la CCPOM ont déjà voté l'augmentation du capital de la SPL et l'inscription à leur budget de leur participation,
- ✓ le Département de la Moselle votera prochainement 1,8 M€,
- ✓ la Région Grand Est a préféré opter pour un soutien sous forme de subventions, à hauteur de 2 M€,
- ✓ le vote des autres actionnaires interviendra au cours du 2^{ème} trimestre.



Pourquoi augmenter le capital de la SPL DESTINATION AMNÉVILLE ?



La répartition des sièges des administrateurs est nouvelle, **la commune d'Amnéville**

- ✓ préside la SPL DESTINATION AMNÉVILLE
- ✓ reste l'actionnaire principal
- ✓ conserve 7 sièges au sein du conseil d'administration
- ✓ dispose d'une minorité bloquante. Sans la voix de la commune, pas d'accord

SANS CETTE AUGMENTATION DE CAPITAL L'AVENIR DE LA CITÉ DE LOISIRS ET SON DÉVELOPPEMENT SONT IMPOSSIBLES

À titre indicatif, le nouvel actionnariat serait réparti comme suit :

Actionnaires	Actions souscrites	Capital après souscription	Part
Commune d'Amnéville	20 000	2 200 000 €	44,00%
Département de la Moselle	17 650	1 800 000 €	36,00%
CC Pays de l'Orne Moselle	3 850	430 000 €	8,60 %
CC Rives de Moselle	3 950	430 000 €	8,60 %
Région Grand Est	0	35 000 €	0,70 %
Commune de Rombas	250	35 000 €	0,70 %
Commune de Marange-Silvange	250	35 000 €	0,70 %
Commune d'Hagondange	350	35 000 €	0,70 %
TOTAL		5 000 000 €	100,00%

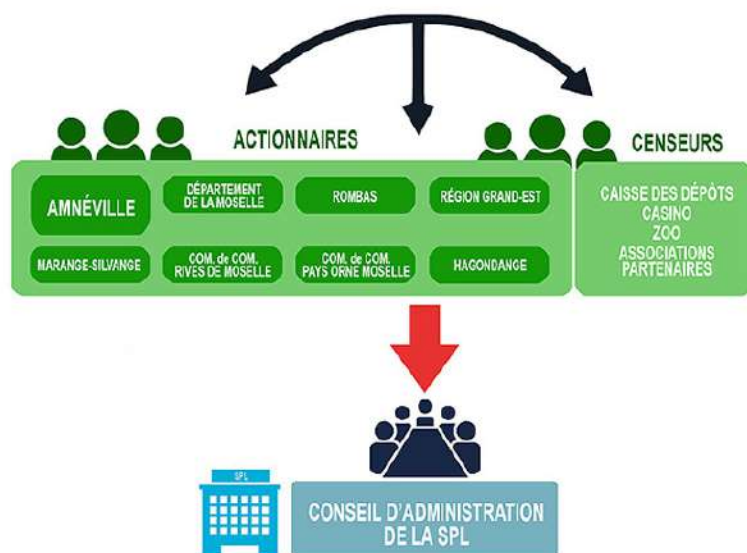


Qui sont les actionnaires de la SPL DESTINATION AMNÉVILLE, qui décide et comment ?

- ✓ L'actionnariat de la SPL DESTINATION AMNÉVILLE est composé de collectivités **exclusivement**. Leur engagement aux côtés de la SPL prouve l'intérêt qu'elles portent aux projets de la Cité des Loisirs, à son développement, à ses activités et aux emplois directs et indirects qui en découlent.
- ✓ Crédibilisée par ses actionnaires, la SPL DESTINATION AMNÉVILLE s'appuie sur des experts de l'aménagement pour les collectivités publiques actionnaires.
- ✓ Les décisions concernant ses orientations et objectifs sont étudiées et validées en Comité stratégique (composé des collectivités actionnaires) et votées en conseil d'administration, puis en conseil municipal le cas échéant (statut, capital etc.).

AUCUN DES ÉLUS SIÉGEANT AU SEIN DE LA SPL DESTINATION AMNÉVILLE NE PERÇOIT DE RÉMUNÉRATION

À CE JOUR, L'ENSEMBLE DES DÉCISIONS ONT ÉTÉ PRISES À L'UNANIMITÉ



Quelles sont ses missions pour la Cité des Loisirs ? Que fait-elle précisément pour la commune ?



La SPL DESTINATION AMNÉVILLE :

- ✓ gère dans le cadre de concessions et de délégations de services publics les équipements de la Cité des Loisirs (hors Zoo),
- ✓ mutualise ses moyens et ceux de la Société d'Economie Mixte de développement et d'Aménagement Sodevam au sein d'un GIE (Groupement d'Intérêt Économique spécialisé dans l'aménagement du territoire, la levée de fonds, la recherche d'exploitants),
- ✓ a en charge la communication et la promotion touristique de la Cité des Loisirs, via une délégation de service public et a repris à ce titre une partie des missions dévolues dans le passé à l'office du tourisme.

Pour la commune, elle gère les équipements de loisirs :

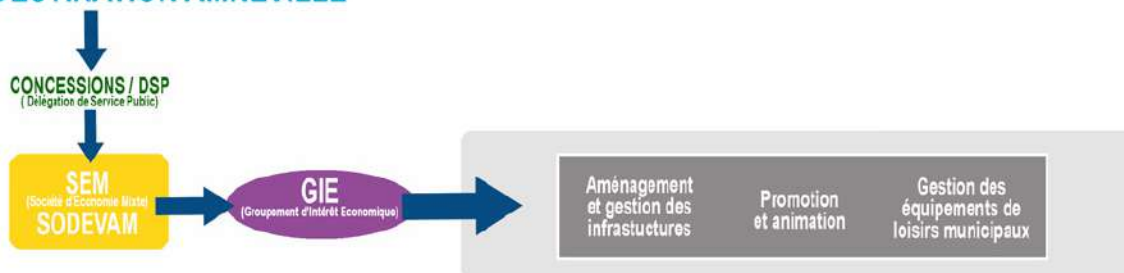
- ✓ La SPL DESTINATION AMNÉVILLE assure ainsi à la commune la perception des loyers des équipements **dont la commune est et reste propriétaire**. La SPL agit pour le compte de la commune.
- ✓ La SPL DESTINATION AMNÉVILLE permet d'engager les travaux nécessaires à la maintenance des équipements gérés par les exploitants (obligations légales du bailleur).



- La SPL DESTINATION AMNÉVILLE n'est que concessionnaire de la commune : elle collecte des loyers, des impôts, des taxes et est amenée à reverser elle-même des loyers à la commune. Elle finance et réalise les investissements de remise à niveau, gère l'entretien des bâtiments, **rend compte au propriétaire, la commune d'Amnéville.**
- La ville mandate la SPL DESTINATION AMNÉVILLE pour des opérations foncières et immobilières sur le site du pôle touristique.



SPL DESTINATION AMNÉVILLE



Quels projets ont abouti en depuis la création de la SPL DESTINATION AMNÉVILLE en 2017 ?



En deux ans d'existence la SPL DESTINATION AMNÉVILLE a prouvé son efficacité. Elle a trouvé des exploitants professionnels qui sécurisent l'exploitation et le développement de la Cité des Loisirs. La SPL a accompagné la mutation d'une gestion associative déficitaire comme le golf ou encore l'Association du Pôle thermal, en sociétés et structures professionnalisées privées.

Depuis 2017, quels sont les avancées à mettre à l'actif de la SPL DESTINATION AMNÉVILLE ?

6 reprises d'exploitations par des professionnels reconnus

- Le Golf -> avec Le groupe Gaïa un des trois principaux spécialistes français des activités golifiques
- Le Snowhall -> avec le groupe Labelle Montagne professionnel des remontées mécaniques et des activités de loisirs
- L'E-Max Event Factory -> avec Aux Frontières du Pixel spécialiste de l'évènementiel en e-gaming et E-Sport
- Le Galaxie -> avec le groupe SPass N°1 de l'évènementiel associé à Label LN
- Le Congress Center -> avec Guido Orlando Lopez professionnel de l'évènementiel latino
- Le Pôle thermal -> avec le groupe -> SRS-Arenadour, un des principaux acteurs français du thermalisme

Le recours à des exploitants spécialisés pour le développement et l'exploitation de l'aire de camping-car, des chalets du lacs.

La mise en œuvre d'une requalification du site avec l'aménagement d'un plateau piétonnier, de nouveaux parkings et l'effacement prochain de la ligne HT.



SPL DESTINATION AMNÉVILLE

